

COMMUNE DE FUANS

Réunion du Conseil Municipal du 22 Septembre 2022

Membres présents : Maximin AMIOTTE-PETIT, Yves BARRAND, Yohan BOUJON, Cyril CATTET, Frédéric CATTET, CHAUBY Jean-Michel, DODANE Marie-Pierre, Daniel KOVACIC, Claude MAILLOT, Nicolas MARGUET, RENAUD Josiane,

Secrétaire de séance : BARRAND Yves

Ouverture de séance : 20h00 Clôture : 22h15 Convocation faite le : 15 septembre 2022

1- Approbation du dernier compte-rendu du dernier conseil

2- Personnel communal :

- Mme Kohler Nathalie reprendra son poste à 35h00 à compter du 1^{er} octobre afin de pouvoir répondre à la demande de mise à disposition auprès de la commune de Consolation-Maisonnettes.
- Une convention avec la commune de Consolation-Maisonnettes est établie pour la mise à disposition de la secrétaire de Mairie à hauteur de 8h00 hebdomadaire, ainsi qu'une indemnité de 50 € par mois couvrant les divers frais. La facturation se fera trimestriellement.
- Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire Fonction Sujétion d'Expertise Engagement Professionnel), ce régime comporte deux parties IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) qui correspond aux diverses primes actuelles, et sera versé mensuellement et le CIA (Complément Indemnitaire Annuel) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir, qui sera versé semestriellement.

3- Comptabilité :

- Admission en non-valeur de 150 € sur le budget général
- Délibération modificative pour ouverture de crédit afin de régulariser diverses opérations comptables demandées par la Trésorerie de Valdahon
- Délibération pour le passage en M57 au 1^{er} janvier 2023

4- Appartement communal :

- Restitution de la caution à Mme Cornet-Florent Florence qui a quitté le logement au-dessus de l'école, le 31 août 2022, pour un montant de 345.75 €
- Au vu de l'augmentation du prix du fioul, il est opportun d'augmenter les charges des locataires du Presbytère, un courrier leur a été adressé. 3 locataires ont répondu en demandant une augmentation.

5- Salle des fêtes :

- Afin de pouvoir facturer la vaisselle cassée lors des locations de la salle des fêtes, une liste sera jointe au contrat de location avec un montant pour chaque ustensile, ainsi qu'un état lieux photographique.